

# Urbanisme et vente d'immeuble



Lors de la vente de l'immeuble, la prise en compte des règles et autorisations d'urbanisme s'avère indispensable pour la sécurité juridique de l'acquéreur.

Le notaire, par son devoir d'information et de conseil, doit s'assurer de la régularité du bien vendu à l'égard des autorisations d'urbanisme ou de la faisabilité du projet de l'acquéreur



## OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

Cette formation a ainsi pour objectif de permettre aux participants de :

- Savoir apprécier la régularité d'une construction faisant l'objet d'une vente
- Informer les parties des conséquences résultant de l'irrégularité de la construction
- Déterminer la faisabilité du projet de l'acquéreur d'un immeuble bâti ou d'un terrain à bâtir
- Garantir cette faisabilité du projet de l'acquéreur et l'efficacité de la vente



## APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Rappel des règles d'urbanisme opposables et du champ d'application des procédures administratives en matière d'urbanisme
- Illustrations jurisprudentielles
- Cas pratique
- Plan détaillé et sélection de textes et de jurisprudences



### FORMATEURS

Nora LAZARINI et Matthieu PLAIDY  
Juristes consultants et Animateurs de formation  
du CRIDON LYON



### DURÉE

7h

### MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



### PUBLICS

Notaires  
Clercs

### NIVEAU

Débutant  
Initié  
Maîtrisant

### OBJECTIF

Améliorer sa pratique  
quotidienne

### PRÉ-REQUIS

Notions de base en  
urbanisme



### PLUS-VALUE

Tour d'horizon  
complet sur les  
règles d'urbanisme  
et le régime des  
autorisations  
d'urbanisme



**CRIDON LYON**  
Partenaire expert du notaire

## Plan d'intervention

1

### **LE CHAMP D'APPLICATION DES RÈGLES ET AUTORISATIONS D'URBANISME**

- Les règles relatives aux travaux et occupations des sols
- La légalité et l'opposabilité des règles d'urbanisme
- Les opérations de construction : régime et champ d'application des autorisations de construire
- Les opérations de lotissement : régime et champ d'application des autorisations de lotissement

3h

2

### **VÉRIFICATIONS ET PRÉCAUTIONS LORS DE LA VENTE DU TERRAIN À BÂTIR OU DE L'IMMEUBLE BÂTI**

- L'obtention des renseignements d'urbanisme
- L'obtention de l'autorisation d'urbanisme et son caractère définitif
- Le contrôle de la régularité de la construction vendue et les risques liés à son caractère irrégulier
- La faisabilité du projet de modification de la construction vendue

4h